

Fermeture temporaire des écoles :

La FEEP souhaite que la réussite scolaire soit au cœur des décisions

Montréal, 12 novembre 2020 – Consciente de la situation préoccupante en matière de santé publique, la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) souhaite que le gouvernement se penche sur des solutions qui permettent de limiter la propagation du virus sans nuire à la réussite scolaire. Dans cette optique, la FEEP demande au gouvernement de ne pas diminuer davantage le nombre de journées d'école prévues au calendrier scolaire et, en cas de fermeture des écoles, de faire preuve de flexibilité pour permettre aux établissements d'ajuster leurs services afin que chaque élève reçoive l'accompagnement nécessaire pour réussir tout au long de l'année.

« À la Fédération, la réussite et la persévérance scolaires sont nos priorités absolues. Dans une année scolaire où les premiers mois de l'année ont nécessité un important rattrapage et une période d'adaptation aux mesures sanitaires, nous considérons que chaque journée d'école est particulièrement importante et que tout doit être mis en œuvre pour ne pas que la crise sanitaire devienne une crise de décrochage et d'échecs scolaires, » affirme David Bowles, président de la Fédération.

La Fédération propose au gouvernement d'offrir une flexibilité aux écoles afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées pour s'assurer que les élèves poursuivent leurs apprentissages et amener chacun d'entre eux à la réussite. Ainsi, si cela s'avérait nécessaire de fermer les écoles pour une durée déterminée avant ou après les Fêtes, il faudrait permettre aux écoles qui le souhaitent d'offrir l'enseignement virtuel durant cette période.

« La meilleure solution n'est pas la même pour tous les élèves et toutes les écoles à travers le Québec. Les réalités sont différentes au préscolaire, au primaire et au secondaire, sans oublier les écoles spécialisées en adaptation scolaire où les enjeux sont parfois fort différents, » affirme M. Bowles.

La Fédération s'inquiète à l'idée de retirer des semaines d'école d'ici au bulletin de janvier, pour reprendre ces semaines à la fin de l'année. La reprise de semaines d'école au-delà du 23 juin soulève différents enjeux, en ce qui a trait notamment à la gestion des cours d'été pour les élèves en situation d'échec, l'organisation du travail et l'application des conventions collectives, l'organisation du transport scolaire, etc.

Une telle décision pourrait accroître le nombre d'élèves en situation d'échecs, puisque plusieurs éprouvent de la difficulté au cours des premiers mois de l'année, ayant besoin de temps pour maîtriser et consolider les apprentissages.

Dans cette optique, la Fédération demande au ministère de l'Éducation de reconsidérer la décision de fixer la pondération du premier bulletin à 50 %, pour la fixer à 40 % (comme c'est le cas habituellement pour l'ensemble des deux premiers bulletins de l'année) ou moins.

« Nous avons une inquiétude importante quant au fait que les résultats de certains élèves au premier bulletin soient affectés négativement par le confinement du printemps dernier et l'adaptation aux mesures sanitaires dans les écoles. En établissant la pondération de cette étape à 50 %, cela pourrait avoir un impact significatif sur leurs résultats de fin d'année et donc sur leur motivation scolaire en deuxième moitié d'année, dans un contexte déjà difficile, » précise M. Bowles.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 133 écoles secondaires, 111 écoles préscolaires-primaires et 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par quelque 116 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La Fédération est un centre de services qui offre à ses membres un vaste choix de formations, des services-conseils ainsi que des services d'achats groupés. Pour en savoir plus, consultez les sites : ecolespriveesquebec.ca et <https://www.feep.qc.ca/>.

Pour information et demande d'entrevue

Geneviève Beauvais
Tél. 514 381-8891, poste 238
beauvaisg@feep.qc.ca